

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la

préparation

CZ133Series

Synonyme(s)

Encre noir mat

Utilisation de la

substance/préparation

Impression jet d'encre

N° version

08

Date de révision

le 25-09-12

Identification de la société

Hewlett-Packard France

1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf

Les Ulis, France, 91947

Numéro de téléphone 0820 811 811

Service HP chargé des effets sur la santé

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

(Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836

(Ligne directe) 1-208-323-2551

Courrier électronique : hpcustomer.inquiries@hp.com Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Description générale des

risques

Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation. L'ingestion peut provoquer des

nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets aigus sur la santé

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

Contact avec la peau

Ethyl alkyldiol

Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation.

pentanediol-1,5

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

**Contact avec les yeux** 

Ethyl alkyldiol

Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.

pentanediol-1,5

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Inhalation

pyrrolidone-2

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** 

pyrrolidone-2

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des

voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Effets chroniques sur la

santé

Aucun connu.

Cancérogénicité

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Autres informations

L'encre noir n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Classification

Non classé.

Dangers physiques

Non classé comme présentant un risque physique.

Dangers pour la santé

humaine

Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour l'environnement

Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

51 COLIT COLLICIO TORI LA LICITO COLLICO COLLICO					
Composants	N° CAS	Pourcentage	No. CE	Classification	
pentanediol-1,5	111-29-5	< 2.5	203-854-4		
pyrrolidone-2	616-45-5	< 15	210-483-1	Xi;R36/38	
Ethyl alkyldiol	Confidentiel	< 2.5	Confidentiel		
Eau	7732-18-5	> 70	231-791-2		

Remarques sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.

Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et

1999/45/CE et leurs amendements.

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

La combustion génère des émanations toxiques de fluorides/fluorine compounds.

4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation** Sortir au grand air. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste,

obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet

doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation

persiste, obtenir des soins médicaux.

**Ingestion** En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

**Conseils généraux** Pas d'information supplémentaire.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair > 93.3 °C (> 200 °F) Pensky-Martens coupe fermée

Moyens d'extinction

appropriés

CO2, eau ou poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

sécurité

Aucun connu.

Risques d'incendie/d'explosion rares

Méthodes particulières

d'intervention

Aucun n'est établi.

**Produits de combustion** 

dangereux

Voir la section 10.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles** Porter un équipement de protection approprié.

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou

dans les égouts.

**Procédures de confinement** Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de

l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer

au moyen de pompes.

**Autres informations** Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans

un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Stockage Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Conserver à

l'écart des comburants puissants.

# 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres données d'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôles de l'exposition** Utiliser dans une zone correctement ventilée.

# Contrôle de l'exposition professionnelle

Généralités Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de

sécurité.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Non disponible. **Aspect** 

État physique Liquide

**Forme** Non disponible.

Couleur Noir.

Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible.

9.2 рH

Point d'ébullition Non déterminé

Point d'éclair > 93.3 °C (> 200 °F) Pensky-Martens coupe fermée

Limites d'inflammabilité dans

Non disponible. l'air, supérieure, % volumique

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % volumique Non déterminé

Pression de vapeur Non déterminé Densité relative Non disponible. Soluble dans l'eau Solubilité (dans l'eau) Coefficient de partage:

n-octanol/eau

Non disponible

Viscosité Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Taux d'évaporation Non déterminé Point de fusion Non disponible. Point de congélation Non disponible. **Température** Non déterminé

d'auto-inflammabilité

Densité 1 - 1.1COV < 240 g/l

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition

dangereux

Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible. fluorure d'hydrogène,

hydrocarbures fluorés

Stabilité Stable dans les conditions de stockage recommandées. Matières à éviter Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Polymérisation dangereuse Ne se produit pas.

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Blessure ou irritation grave

des yeux

Non disponible.

**Autres informations** 

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIOUES

Toxicité aquatique CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) => 750 mg/L

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination

Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau.

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales,

nationales et fédérales en matière de protection de lenvironnement.

Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### **Autres informations**

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

#### **ADR**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### **IATA**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### **IMDG**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### RID

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage

**Contient** Eau, Ethyl alkyldiol, pentanediol-1,5, pyrrolidone-2

**Etiquetage CE**Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Informations réglementaires

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

**Autres informations** 

Specific Provisions: Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency, amending Directive 1999/45/EC and repealing Council Regulation (EEC) No 793/93 and Commission Regulation (EC) No 1488/94 as well as Council Directive 76/769/EEC and Commission Directives 91/155/EEC, 93/67/EEC, 93/105/EC and 2000/21/EC (in the amended version OJ L 396 from 29.05.2007 page 3 with further rectifications and amendments).

Exposure Limits (See Section 8): Executive regulation of Minister of Labour and Social Policy dated Nov. 29, 2002 concerning the highest exposure limits and volume of factors harmful for health and environment at work (Official Journal of Laws no 217/2002 item 1833 with further amendments).

# **16. AUTRES DONNÉES**

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Autres informations** 

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Avis de non-responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date d'émission

le 25-09-12

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES: Autres informations

Informations du fabricant

Hewlett-Packard Company 3000 Hanover Street

Palo Alto, California 94304-1112 US (Ligne directe) 1-503-494-7199

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

# **Explication des abréviations**

ACGIH (États-Unis) Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)

CERCLA Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act,

Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)

**CFR** Code de Réglementation Fédérale

COC Cleveland coupe ouverte

Ministère des transports Ministère des Transports

des États-Unis (Department of Transportation, DOT)

**EPCRA** Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification

des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)

IARC Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la

Sécurité du Travail)

NTP Programme National de Toxicologie

OSHA Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la

Sécurité du Travail)

**PEL** Limite d'Exposition Admise

RCRA Loi pour la Conservation et la Récupération des Ressources

**REC** Recommandé

**REL** Limite d'Exposition Recommandée

SARA Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du

SuperFund Act)

**VLCT** Limite d'exposition à court terme

**TCLP : <value>** Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de

Lixiviation)

VIe Seuil Limite

**TSCA** Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques

**COV** Composés Organiques Volatils